

Qu'est-ce que le « **Genre** » ?



**Le « Genre » à
l'école
Parents, êtes-vous
informés ?**

Quelles **conséquences** pour nos enfants ?

Quelle **liberté** de conscience ?

Quelle **éducation
affective** et sexuelle ?

que **puis-je** faire ?

1 Qu'est-ce que le « Genre » ?

Pour les promoteurs du « Genre », le sexe et le genre sont deux aspects distincts de l'identité sexuelle d'une personne : le sexe renvoie à sa réalité biologique et le genre à sa réalité sociale. Cela revient à regarder les personnes en dissociant la dimension physique (innée) et la dimension comportementale (acquise).

Ainsi, les différences entre les sexes ne seraient pas naturelles mais uniquement des « constructions sociales ».

A la suite des féministes, les groupes de pression LGBT* ont adopté le « Genre ». **Cette perspective imprègne aussi largement les campagnes de « lutte contre les discriminations », « pour l'égalité » ou « contre les stéréotypes sexistes » qui, au final, contribuent à diffuser le « Genre » et donc l'indifférenciation des « modèles » familiaux et des comportements sexuels.**

**LGBT : lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels.*

Le « Genre »* provient de travaux de sociologues américains des années 1960 qui ont été relayés en France à partir des années 70 et ont pris de plus en plus d'importance en orientant les décisions d'organisations internationales comme l'ONU ou l'Union Européenne.

**La « théorie du genre » est le terme employé pour souligner qu'il s'agit d'une « théorie », c'est-à-dire d'une construction intellectuelle.*

3

Que cherchent les militants du « Genre » ?

Pour les tenants du « Genre », le sexe n'est pas nié, mais il est réduit à une simple donnée physique et biologique sans conséquences sur le reste de la personne : il devient indifférent de naître homme ou femme. Alors, l'identité sexuelle devient indépendante de l'orientation sexuelle. **Au fond, l'ambition du « Genre » est de déconstruire** ce qui serait culturel, forgé par l'éducation et en dénonçant tous les arguments faisant référence à la nature.

4

Comment le « Genre » diffuse-t-il ?

Le « Genre » **inspire les décisions des pouvoirs publics et les textes réglementaires ou législatifs dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la famille.** Il a des affinités avec des valeurs de nos sociétés (égalité, individualisme...). Il a, par exemple, inspiré la récente loi sur le mariage entre personnes de même sexe.

5

Quelle offensive sur le terrain éducatif ?

La lutte engagée par les tenants du « Genre » pour « transformer le monde » en abolissant les différences entre les sexes se situe sur le terrain législatif et sur le terrain de l'éducation : il s'agit d'éduquer pour « changer les mentalités » (Vincent Peillon) en passant outre le rôle des parents comme premiers et principaux éducateurs de leurs enfants.

Qu'est-ce qui va changer à l'école ?

Le « Genre » passera par de nombreux relais sans être forcément abordé sous ce terme : la formation des enseignants, les nouveaux programmes ; les parcours spécifiques tel que *l'ABCD de l'égalité* mis en place dans 10 académies à la rentrée 2013 ; les 3 séances d'éducation sexuelle de 2 heures prévues pour chaque classe de la maternelle à la terminale.

La « perspective de genre » est d'ores et déjà étudiée dans le programme de SVT de Première L et ES et dans l'option « Droit et grands enjeux du monde contemporain » de Terminale L.

7

Quelles conséquences pour les enfants ?

Rendre la réalité confuse, dissocier la dimension physique (innée) et la dimension comportementale (acquise), c'est déstabiliser profondément les plus jeunes. La construction sexuée obéit à une double dynamique : elle est à la fois un donné naturel et elle est éducative et culturelle. On naît homme ou femme ET on le devient. De même que l'enfant n'accède au langage que s'il le reçoit, de même il ne définit son identité sexuelle qu'en harmonisant le donné naturel avec ce qu'il reçoit par les échanges avec son entourage sexué : un père et une mère qui l'aiment et qui s'aiment, et qui lui apprennent les diverses significations des langages du corps.

Laisser un enfant se « construire » lui-même l'abandonne à une grande solitude et une incompréhension désespérante de ce qu'il est. Cela revient à ériger en principe la défiance dans ce que l'on reçoit de l'autre - parent, professeur, société.



Quelle attitude adopter, quelles réponses apporter ?

9

Et la liberté de conscience ?

8

Moi, père, mère, que puis-je faire ?



Il est préférable d'interroger l'enseignant et/ou le chef d'établissement dès le début de l'année pour savoir si des cours d'éducation sexuelle sont prévus dans l'année, par quels intervenants extérieurs éventuels et avec quel contenu. Est-il prévu des programmes spécifiques sur la thématique du « Genre » ? **Le plus souvent, présenté sous les termes consensuels « d'égalité », « la lutte contre les discriminations » ou de « lutte contre les stéréotypes ».**

Les associations de parents d'élèves peuvent être de bons relais pour dialoguer avec les enseignants ou la direction.

Dans des cas extrêmes, toute possibilité de dialogue étant épuisée, des parents peuvent être amenés à signifier à l'enseignant et au chef d'établissement que le contenu de ce qui est enseigné à leur enfant s'oppose à leur **liberté de conscience** et qu'ils ne peuvent le cautionner.

10 Quelle éducation affective et sexuelle ?

Premiers et les principaux éducateurs de leurs enfants, les parents ont le droit, et le devoir, de transmettre une vision de la relation homme-femme où le cœur et le corps sont à l'unisson pour le bonheur de chacun.

Il est nécessaire que de nombreux adultes s'engagent pour transmettre cette bonne nouvelle de la vie et de l'amour centrée sur la relation et non sur une sexualité de consommation.

Quelle espérance ?

Le « Genre » témoigne d'une grande soif de redécouvrir que l'homme et la femme sont des êtres de relation faits pour aimer et être aimés. Il est temps d'apporter une réponse authentique à cette quête de sens.

Contact local



Plus d'informations sur
www.afc-france.org